

ASSOCIATION PAILLOTE FESTIVAL ASSEMBLEE GENERALE
18 AOUT 2025(19H)

Présences : Bovet Fanny, Chevalley Fabrice, Chevalley Sandra, Chevalley Elisabeth, Chevalley Pierre-André, De Bellis Giancarlo, Dupuis Elodie, Gaillard Denis, Gendroz Raoul, Kallenbach Alain, Locatelli Sylvia, Maire Chantal, Maire Christian, Martinet Claire, Massafra Béatrice, Muller René, Muller Marysol, Rochat Annick, Rochat Jean-Claude, Schneeberger Heinz, Vionnet Raoul, Wyss Floriane

Excusé(e-s) : Annen Franck, Boillat Sabrina, Bôle Pamela, Bovet Didier, Crêteau Claudia, Crêteau Jean-François, Dénéréaz Jenny, Hermann Roger, Jaccard Maryline, Maire Stéphane, Muller Adrien, Muller Mikael, Oetiker Serge, Python Stéphane, Rochat Lionel, Schneeberger Claire-Lise, Schneeberger François, Weibel Nadège

Rédaction du P.V. : Sylvia Locatelli

1) Mot de bienvenue du Président

René Muller ouvre l'assemblée à 19h10 et remercie les 22 membres qui ont répondu présents. Au vu de l'absence de Jenny Dénéréaz, secrétaire, il propose Sylvia Locatelli comme secrétaire de séance, proposition acceptée à l'unanimité.

De même, il demande à l'assemblée de proposer deux scrutateurs pour la séance (un par table).

Scrutateurs :

- Giancarlo De Bellis
- Christian Maire

L'ordre du jour est le suivant :

1. Mot de bienvenue du Président
2. Signature de la liste de présence
3. Approbation du procès-verbal de l'AG 6 mai 2022
4. Rapport du Comité
5. Rapport du Trésorier et des comptes 2022, 2023, 2024
6. Rapport des vérificateurs de comptes et acceptation de ces derniers
7. Approbation des comptes et du rapport des vérificateurs et décharge
8. Admission, radiations, mutations
9. Élection du comité et des vérificateurs des comptes
10. Cotisations
11. Propositions individuelles et divers

2) Signature de la liste de présence

La liste de présence est complétée et signée par les membres présents. Voir document annexé.

3) Approbation du P-V. de l'Assemblée générale du 6 mai 2022

Le procès-verbal, disponible sur le site internet du Paillote Festival, ne suscite aucun commentaire et est approuvé à l'unanimité. René Muller remercie Jenny Dénéréaz du travail effectué.

4) Rapport du Comité

René Muller prend la parole au nom du comité. Le Paillote Festival 2023, 15^e édition, a été un succès organisationnel malgré la contestation liée à son passage d'un événement gratuit à un format payant (29 francs/jour). Des têtes d'affiche comme Celkilt, Ben l'Oncle Soul, Tafta, K'S Choice, sans oublier Aliose et Stéphane, ont ravi le public. Grâce à l'équipe des responsables de secteurs et plus de 170 bénévoles, ainsi qu'à l'appui de sponsors et partenaires, l'organisation a tenu toutes ses promesses. Cependant, confronté à une dette de 85 000 francs accumulée depuis 2021, le comité a mis en place divers événements (marché d'automne, repas de soutien, animations estivales...) pour en réduire l'impact.

René Muller remercie pour tout l'effort et l'investissement accompli et passe la parole à Chantal Maire pour la présentation des comptes 2022–2024.

5) Rapport de la Trésorière et des comptes 2022, 2023, 2024 par Chantal Maire

Exercice 2022 :

Le rapport fait état d'importants surcoûts (sécurité, logistique, élargissement du site à la demande de la Ville de Morges) et d'une fréquentation décevante (week-end du jeûne, météo, programmation). Malgré 8 000 CHF issus du repas de soutien, 5 600 CHF d'autres animations et 117 900 CHF de sponsoring, l'exercice se solde par une perte de 42 837,59 CHF. La commune prendra en charge un peu plus de 40 000 CHF, le reste des dettes sera étalé sur 2022-2023. Des solutions rapides sont désormais indispensables pour redresser la situation.

Exercice 2023 :

Le rapport de l'exercice 2023 du Paillote Festival fait état d'un démarrage en déficit. Après un débat gratuit vs payant, l'équipe opte pour un accès payant, met sur pied un repas de soutien (bénéfice 22 549,54 CHF) et obtient une subvention communale de 20 000 CHF. La trésorerie permet de solder des arriérés et de verser des acomptes aux artistes, tout en menant plusieurs actions de promotion et de levée de fonds (concours Migros, stand à la parade navale, appels aux dons). L'édition 2023, marquée par le mauvais temps et une faible affluence, génère malgré tout une perte considérable, et les passifs transitoires passent de 47 940,19 CHF au 1er janvier à 99 549,39 CHF au 31 décembre. L'exercice est bouclé avec un déficit s'élargissant à 24 756,33 CHF et la situation reste fragile.

Exercice 2024 :

Le rapport de l'exercice 2024 du Paillote Festival fait état d'une réduction de la dette malgré l'absence de festival cette année. Grâce à plusieurs opérations (repas de soutien "Sans Paillote", concours Migros, Tour de Romandie, Piscotte Paillote, etc.), 19 816,12 CHF ont été récoltés, enrichis par l'aide de donateurs et le soutien de la commune de Morges. Au 31 décembre 2024, les passifs transitoires s'élèvent à 31 038,04 CHF, et un prêt sans intérêt de 35 056,75 CHF reste dû à René et Marysol. Pour la première fois en trois ans, l'exercice se solde par un bénéfice de 47 342,41 CHF.

6) Rapport des vérificateurs de comptes et acceptation de ces derniers

Rapport 2022 :

La Commission de vérification composée de Béatrice Massafra et de Pamela Bôle, réunie à Morges le 30 juin 2023, a contrôlé les comptes 2022 et constaté une comptabilité régulière et conforme à la réalité. L'exercice affiche un déficit de 42 837,59 CHF. Elle félicite la trésorière et le comité pour leur gestion et propose de décharger ces derniers ainsi que de clore son propre mandat.

Rapport 2023 :

La Commission des vérificateurs des comptes composée de Béatrice Massafra et de Pamela Bôle, réunie le 14 mai 2024, a contrôlé par sondage les comptes 2023 et confirme leur régularité. Elle relève une perte de 24 756,33 CHF, remercie la trésorière et le comité pour la qualité de la gestion, propose de leur donner décharge et de clore sa mission.

Rapport 2024 :

La Commission de vérification des comptes, Béatrice Massafra et Christian Maire, en remplacement de Pamela Bôle, s'est réunie le 23 juin 2025 à Daillens pour examiner les comptes 2024. Après un contrôle par sondage, elle conclut que la comptabilité est régulière et conforme aux pièces justificatives. L'exercice 2024 dégage un bénéfice de 47 342,41 francs. Elle propose de donner décharge au comité et à la trésorière pour cet exercice, puis de clore son mandat.

7) Approbation des comptes et du rapport des vérificateurs et décharge

L'assemblée approuve tour à tour les comptes 2022, 2023, 2024 à la majorité (21 pour et 1 abstention) et accepte de donner décharge au comité, à la trésorière et aux vérificateurs.

8) Admission, radiations, mutations

L'association compte actuellement 120 membres, le président transmet le nom des admissions et démissions 2022 à 2025.

Admission :

2022 : Wyss Florianne – Rossi Thierry

2023 : Murray-Nguyen Sophie – Froidevaux Marie-José – Ritzmann Claude – Chevalley Elisabeth et Pierre-André

2025 : Gaillard Denis – Gendroz Raoul – Kallenbach Alain

Démission :

2022 : Borel Annick et Pierre – Golay Denis

2023 : Narr Jean-Marc – Ducardonay Thérèse – Muller François

2024 : Eckert Philippe

2025 : Jaccard-Favre Maryline

9) Élection du comité et des vérificateurs des comptes

Le président prend la parole.

Le 27 septembre 2008, le Paillote Festival est né à l'occasion d'un événement célébrant le premier anniversaire du petit cabanon situé à côté du restaurant du Club nautique, surnommé La Paillote. Les 18 et 19 septembre 2009, pour sa deuxième édition, une équipe motivée a décidé d'organiser un festival de musique composé essentiellement de groupes de rock de la région. Le 26 janvier 2010 est officiellement créée l'association Paillote Festival, dont j'ai eu l'honneur d'assurer la présidence jusqu'à ce jour. Le festival a souvent été appelé « le bébé à Muller ». Aujourd'hui, ce bébé a grandi et il est temps pour moi de tourner la page après dix-sept années remplies de bonheur, de joie et d'amitié.

Je tiens à vous adresser mes plus sincères remerciements pour votre fidélité et votre soutien, parfois même dans mes élans les plus audacieux.

Un immense merci également à mon comité, qui a choisi de démissionner à mes côtés :

- *Bibi, vice-président depuis la création de l'association ;*
- *Claire, pour son engagement dans la logistique ;*
- *Jenny, pour son travail de secrétariat ;*
- *Chantal, pour sa rigueur dans la gestion des comptes ;*
- *J-R, pour son soutien et ses précieux conseils ;*
- *Blaise, toujours présent pour ses avis dans les situations délicates.*

Je souhaite aussi exprimer toute ma gratitude à Marysol, qui m'a accompagné avec patience et courage au fil des années, malgré mon caractère parfois difficile et mes idées quelquefois coûteuses. Après la retraite et la remise du commerce, c'est une nouvelle page que nous tournons ensemble.

J'ai enfin le plaisir de vous présenter les candidats pour le futur comité :

- *Fabrice Chevalley*
- *Claire Martinet*
- *Sylvia Locatelli*
- *Raoul Gendroz*
- *Floriane Wyss*
- *Giancarlo De Bellis*
- *Alain Kallenbach*
- *Denis Gaillard*

Une coprésidence est proposée afin d'associer les forces des deux coprésident.e.s (Claire Martinet et Fabrice Chevalley)

Le nouveau comité est validé sous les applaudissements de l'assemblée.

L'assemblée doit élire deux nouveaux vérificateurs des comptes et un suppléant.

Vérificateur·rices des comptes :

- *Fanny Rochat*
- *Elodie Dupuis*
- *Suppléant Pierre-André Chevalley*

10) Cotisations

Le comité propose de ne pas modifier les cotisations qui s'élèvent à 50.-, la proposition est acceptée.

11) Propositions individuelles et divers

Jean-Claude Rochat, remercie au nom un comité pour toutes ces années René et Marysol Muller et leur souhaite une excellente continuité dans leurs retraites.

Fabrice Chevalley donne quelques explications sur le choix du nouveau comité d'avoir proposé une co-présidence (complémentarité des compétences, alliance des forces) et indique que l'objectif est d'organiser un Paillote festival en 2026. Comme il reste quelques dettes à combler,

le Pailbote a l'occasion de participer au mondial de la fondue à Tartegnin. Un repas de soutien pour l'édition 2026 est également prévu au cours du premier trimestre 2026.

Le président remercie les personnes présentes et informe qu'un apéritif est prévu à la fin de l'assemblée.

La séance est levée à 19h55

Fait à Morges le 18 août 2025

Le Président



René Muller

La secrétaire de séance


Sylvia Locatelli

Un membre du comité


Jean-Claude Rochat